

GROUPE BALLET SUR GLACE

ÉQUIPE « KALLYSTA »

Sur sélection

HORAIRES SAISON 2018-2019

HORAIRES BALLET

LUNDI	17h00 – 18h25
MARDI*	19h00 – 20h50 <i>Sol</i>
	21h00 – 22h30 <i>Glace</i>
SAMEDI	12h15 – 13h45
	14h15 – 15h30 <i>Danse Béa</i>

HORAIRES TEAMS AVANCÉS

MERCREDI	12h15 – 13h45
JEUDI	17h00 – 18h20
VENDREDI	17h00 – 18h20
SAMEDI	07h00 – 08h45 Présence obligatoire
	09h00 – 09h45 <i>P.P.G</i> Présence obligatoire (15min footing + étirements et assouplissements)

* Lorsque des matchs de hockey sont prévus le mardi soir, le cours est reporté **le mercredi suivant de 19h30 à 22h15 (glace + sol).**

COTISATION

Règlement en une ou en trois fois. Le paiement en trois fois est possible uniquement si les chèques des 2ème et 3ème paiements sont donnés à l'avance (lors de l'inscription), ils seront encaissés aux dates indiquées ci-dessous.

Un règlement par virement automatique (10 fois sans frais) est actuellement à l'étude. Nous nous donnerons de plus amples renseignements à la rentrée.

<p>FORFAIT <i>Inscriptions aux compétitions ballet, stages (hors stage été), mini-stage de rentrée août, cours de danse du mardi, costumes, décors et 1 déplacement de la saison inclus</i></p>	<p><u>Paiement à l'inscription :</u></p> <p>1 150 €</p> <p>Qui se décomposent de la façon suivante :</p> <p>→ 833 € : Cotisation</p> <p>→ 317 € : Costumes, Décors et inscriptions aux compétitions ballet.</p>	<p><u>Paiements en 3 fois :</u></p> <p>450 € à l'inscription 350 € au 10/01/2019 350 € au 10/04/2019</p>
	<p><u>Avance (déplacements) = 300 €</u></p> <p>100 € à l'inscription + 100 € à encaisser en janvier 2019 + 100 € à encaisser en février 2019</p>	
<p>A ajouter à la cotisation : adhésion au club de 20€ + licence (voir dossier d'inscription)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Remettre le dossier complet et le règlement intérieur de l'équipe Ballet signé • Prévoir d'être disponible pour les stages de Ballet pendant les vacances scolaires • Réductions : 50% de déduction sur la cotisation pour le 2^{ème} et 3^{ème} enfant dont l'inscription est la plus récente • Dates des compétitions : voir règlement intérieur de la section « BALLET » • Moyens de paiements acceptés : CB, chèques, espèces, coupons sport, chèques vacances 		